



Projet « assistantat des rédactions »

A quand le respect pour nos secrétaires d'agences ?

Un projet de revalorisation des métiers des secrétariats administratifs dans les rédactions a débuté en mai 2022.

Malgré les alertes lancées et les nombreuses questions posées en CSE, certaines laissées sans réponse d'ailleurs, le constat s'impose chez les salariés : « **Tout ça pour ça !** »

Après la visio d'explication de leur fiche emploi par la direction : « **Sidération** », « **incompréhension** », « **non-reconnaissance** », « **consternation** », « **écœurement** », sont les mots qui submergent les secrétaires d'agence...

Il ne suffit pas de changer l'intitulé de la fiche emploi et les niveaux d'échelon (secrétaire d'agence 1, 2, 3 ou 4), en faisant table rase des qualifications reconnues : secrétaire solidaire (qui suppléait à certaines tâches pour une autre rédaction) et secrétaire mutualisée (qui a en charge le travail de plusieurs rédactions). Or, cette distinction était un repère professionnel et correspondait à une reconnaissance salariale, entre autres.

La commission de négociation paritaire pour le collège employés, disparue depuis la naissance du CSE, avait sa raison d'être. Aujourd'hui, les responsabilités augmentent à grande vitesse, mais le salaire fait du surplace !

12 ou 24 € brut !

La revalorisation des salaires proposée unilatéralement par la direction n'est pas acceptable : 1 à 2 points ! Soit... 12 ou 24 € brut !!!!! De qui se moque-t-on ? Les secrétaires d'agence ne demandent pas l'aumône, mais d'être rétribuées à leur juste valeur.

L'avenant au contrat de travail daté au 1^{er} juin, envoyé aux secrétaires le 16 juin, avec obligation de réponse avant le lundi 19 juin à midi. Cela pose questions et appelle à discussions avec les partenaires sociaux : un exemple marquant, l'Article 2, le ou la salariée « *exercera au sein de l'entreprise* » et non plus au sein du département comme auparavant !

Tout ça pour ça !

L'ensemble des secrétaires souhaitent que la direction revoie sa copie, au plus vite et avec les partenaires sociaux.

L'Intersyndicale demande l'ouverture d'une négociation.

Quant aux ex-ADD (assistante du directeur départemental) rebaptisées Responsable de l'Administration des Rédactions (RAR), aucune information à ce jour ... Le projet n'est pas ficelé ... Une fois de plus, la direction a fait fi de mettre dans la boucle les partenaires sociaux. Voilà le résultat !

